

Paris, le 15 janvier 2015

## **La CRE réorganise ses services et crée une direction des réseaux en charge de l'ensemble des questions relatives aux réseaux et infrastructures d'électricité et de gaz**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, une direction des réseaux (DR) a été créée à la CRE. Issue de la fusion des directions de l'accès aux réseaux d'électricité (DARE) et des infrastructures et réseaux de gaz (DIRGAZ), cette réorganisation marque la volonté de la CRE de renforcer l'efficacité et la cohérence de son action dans le domaine de la régulation des réseaux, tout en continuant à prendre en compte les différences entre les deux énergies. La direction des réseaux est dirigée par Dominique Jamme. Il est appuyé dans ses fonctions par deux directeurs adjoints : Domitille Bonnefoi, en charge des questions liées au transport et aux interconnexions, et Frédéric Gravot, chargé des questions liées à la distribution et aux smart grids. La nouvelle direction est structurée autour de cinq départements : interconnexions et affaires européennes (DIAE), transport d'électricité (DTE), infrastructures amont gaz (DIAG), distribution (DD) et technique (DT).

### **Dominique Jamme**

Polytechnicien (promotion 83), Dominique JAMME, est diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées (promotion 89). Il a commencé sa carrière chez Giat Industries (1990-1993) puis à la Délégation générale pour l'armement (DGA), avant d'intégrer le ministère de l'Industrie comme chef du département Reconversion industrielle, chargé de mission auprès du Délégué interministériel aux restructurations de la Défense (1997-2000). Au sein de la CRE, il a occupé successivement les fonctions de chef du département coûts de production d'électricité (2001-2003), puis chef du département économie et tarification (2003-2006) à la direction des Infrastructures et des réseaux de gaz (DIRGAZ) et enfin directeur de la DIRGAZ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

### **Domitille Bonnefoi**

Ingénieur en chef des Mines, Domitille BONNEFOI, a occupé le poste de responsable du pôle « politiques et mesures d'atténuation » au sein de la direction de l'énergie et du climat (2009-2011) avant de rejoindre le ministère du redressement productif en qualité de chef du bureau des marchés postaux et du suivi du groupe La Poste (2011-2014) au sein de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services. Elle a pris ses fonctions en tant que chef du département échanges d'électricité aux frontières à la direction de l'accès aux réseaux d'électricité (DARE) le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### **Frédéric Gravot**

Ingénieur diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble (INPG) et titulaire d'un mastère spécialisé en stratégie et ingénierie des affaires internationales de l'ESSEC, Frédéric GRAVOT a débuté sa carrière en tant que consultant au cabinet Eurogroup (2000-2007). Au sein de la CRE, il a d'abord été chargé de mission au sein du département économie et tarification à la direction des Infrastructures et des réseaux de gaz (DIRGAZ) de 2007 à 2011, avant de devenir chef du département infrastructures aval au sein de cette même direction.

*Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.*

### **Contacts presse :**

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – [anne.monteil@cre.fr](mailto:anne.monteil@cre.fr)

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – [cecile.casadei@cre.fr](mailto:cecile.casadei@cre.fr)